

Lettre ouverte au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

À l'attention de Madame Éléonore Caroit, ministre déléguée chargée des Français de l'étranger

Madame la Ministre,

Dans le cadre de nos échanges réguliers avec les Françaises et les Français établis en Autriche, en Slovaquie et en Slovaquie, nous souhaitons attirer votre attention sur une question concrète qui concerne l'accès aux services consulaires.

Nous tenons d'abord à souligner l'engagement des équipes consulaires et les efforts déployés pour organiser des tournées consulaires dans notre circonscription. Ces déplacements sont largement salués par nos compatriotes. Pour nombre d'entre eux, les distances jusqu'aux postes consulaires, les contraintes professionnelles, familiales ou financières rendent en effet tout déplacement particulièrement lourd. Les tournées constituent donc une réponse précieuse en matière de proximité et d'égalité d'accès au service public.

Toutefois, un point revient de manière récurrente lors de nos permanences et rencontres : l'impossibilité, dans la plupart des cas, de déposer des demandes de passeports ou de cartes nationales d'identité pour les adultes et les personnes de plus de douze ans lors de ces tournées.

Cette limitation tient à une contrainte technique bien identifiée : les dispositifs mobiles actuellement utilisés ne permettent pas une prise d'empreintes digitales suffisamment fiable. En conséquence, les demandes de titres sécurisés pour les majeurs ne peuvent être enregistrées dans ces conditions.

Si nous comprenons les impératifs de sécurité et de fiabilité qui encadrent la délivrance des titres d'identité, les conséquences pratiques pour nos compatriotes sont significatives. Pour de nombreux usagers résidant dans des régions éloignées de Vienne ou d'autres postes compétents, l'absence de cette possibilité réduit considérablement l'intérêt opérationnel des tournées consulaires. Ils se trouvent alors contraints d'organiser un déplacement spécifique, parfois long et coûteux, mobilisant un ou plusieurs jours de congé et impliquant des frais de transport non négligeables.

Dans certains cas – personnes âgées, familles monoparentales, salariés aux horaires contraints ou résidents éloignés des grands centres urbains – cette difficulté peut devenir un véritable obstacle à l'exercice d'un droit fondamental : l'obtention ou le renouvellement d'un titre d'identité.

Nous sommes pleinement conscients des contraintes logistiques, techniques et humaines qui pèsent sur l'organisation des tournées consulaires. Nous savons l'investissement que cela représente pour les équipes, et nous souhaitons ici saluer leur professionnalisme et leur engagement.

Néanmoins, au regard des attentes exprimées sur le terrain, il nous semble essentiel d'ouvrir une réflexion sur l'évolution des équipements mobiles utilisés lors de ces déplacements. L'amélioration de la fiabilité des dispositifs de recueil d'empreintes pourrait permettre de réintégrer, dans des conditions de sécurité satisfaisantes, les demandes de passeports et de cartes nationales d'identité pour les adultes lors des tournées consulaires.

Une telle évolution renforcerait considérablement l'efficacité de ces déplacements et donnerait pleinement corps à l'objectif de proximité qui les inspire. Elle contribuerait également à réduire les inégalités territoriales au sein de notre circonscription, en garantissant un accès plus équitable aux services de l'État.

Au nom des Françaises et des Français que nous représentons, nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande, et restons bien entendu disponibles pour tout échange ou précision complémentaire.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre haute considération.

Vincent Roué



Frédéric Le Vouëdec-Guéganno



Conseillers des Français de l'étranger

Autriche – Slovaquie – Slovénie